



Capitainerie du Grand Port Maritime
34 Bld de Boisguilbert - BP 4075
76022 Rouen Cedex 3
e-mail administratif : cpr@rouen.port.fr
e-mail exploitation : harbourmaster@rouen.port.fr
site web : www.haropaports.com

Mise à disposition de défenses flottantes
BON DE COMMANDE \*
Tarif au 01.01.20

document recto/verso

\* à compléter et à retourner par fax au 02.35.52.54.02 ou mail «harbourmaster@rouen.port.fr»

(1) -----
-----
-----

Date et heure de dépôt de la commande : Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_

Nom du navire et lieu d'utilisation : .....

Date et heure du début de la mise à disposition : .....

Durée probable de la mise à disposition : .....

Nombre de défenses flottantes commandées : .....

Nom et prénom de la personne chargée, par la Société qui passe la commande, de diriger les opérations :

Adresse : -----
(cachet) .....

Conditions particulières de commande : (voir tarifs suivant barème annuel au verso)

- Tout dommage constaté aux défenses fera l'objet d'une demande de remboursement à la Société qui a passé la commande.
• La responsabilité du Grand Port Maritime de Rouen ne saurait être engagée en cas d'accident survenant du fait de l'utilisation d'une défense dont la demande de mise à disposition fait l'objet du présent bon de commande.

Visa de la personne chargée, par la Société qui passe la commande, de diriger les opérations qui reçoit copie du présent bon,

Visa de l'Officier de Port,

(1) Raison sociale et siège social de la société qui passe la commande.

## LOCATION DE DEFENSES FLOTTANTES

### TARIF AU 1<sup>er</sup> Janvier 2020

Extrait du barème de facturation des prestations \*

(\* Barème annuel prestations au 1<sup>er</sup> janvier 2020, révisé début d'année, applicable dès validation Directoire GPMR)

L'utilisation de défenses flottantes entraîne une double facturation :

- 1 – la prestation de mise en place de ces défenses
- 2 - la location des défenses proprement dites

**1. Prestations avec les moyens du GPMR (camion et/ou vedette), pour la mise en place de défenses flottantes :**

- **Zone amont (jusqu'à Dieppedalle) :**  
forfait 2 heures pour mise en place de 2 défenses.....395 € H.T.
- **Zone aval (de Dieppedalle à Moulineaux) :**  
forfait 3 heures pour mise en place de 2 défenses.....592 € H.T.

**2. Mise à disposition des défenses flottantes 64 € H.T./semaine/défense**